Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
079-200069748-20230321-D2023-3-12-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 27/03/2023

EXTRAIT DE DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Communauté de Communes VAL DE GATINE
Place Porte Saint-Antoine
79220 CHAMPDENIERS

délibération : D_2023_3_12

Nombre de délégués en exercice : 46

Présents : 38

Votants : 42

Objet : Voirie - entretien au RMA - consultation

L' an deux mille vingt trois, le mardi 21 mars à 20 h 00, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire salle de réunion du smited à Champdeniers, ZAE de Montplaisir 79220 CHAMPDENIERS, sous la présidence de Monsieur RIMBEAU Jean-Pierre, Le Président.

Date de convocation du : 14 Mars 2023

Titulaires : Madame BAILLY Christiane, Monsieur BARANGER Johann, Monsieur BARATON Yvon, Madame CHAUSSERAY Francine, Monsieur DOUTEAU Patrice, Monsieur FRADIN Jacques, Monsieur GUILBOT Gilles, Monsieur JEANNOT Philippe, Madame JUNIN Catherine, Madame MICOU Corine, Monsieur MOREAU Loïc, Monsieur OLIVIER Pascal, Monsieur ONILLON Denis, Monsieur RIMBEAU Jean-Pierre, Madame TAVERNEAU Danielle, Monsieur ATTOU Yves, Monsieur DELIGNÉ Thierry, Madame BECHY Sandrine, Monsieur BIRE Ludovic, Monsieur DEBORDES Gwénaël, Monsieur DUMOULIN Guillaume, Madame GOURMELON Catherine, Madame GUITTON Sylvie, Madame HAYE Nadia, Monsieur POUSSARD Yves, Madame RONDARD Audrey, Madame SAUZE Magalie, Monsieur SISSOKO Ousmane, Madame TEXIER Valérie, Madame TRANCHET Myriam, Madame MARSAULT Annie, Madame BERNARDEAU Lydie, Monsieur DEDOYARD Philippe, Monsieur CAILLET Patrick, Monsieur SIRAUD Pierre, Monsieur MOREAU Lionel, Monsieur FAVREAU Jacky

Suppléant(s) en situation délibérante : Madame AUMONIER Vanessa

Pouvoirs :
Monsieur FRERE Fabrice a donné pouvoir à Madame HAYE Nadia
Monsieur MEEN Dominique a donné pouvoir à Monsieur OLIVIER Pascal
Monsieur PETORIN Patrick a donné pouvoir à Madame GOURMELON Catherine
Madame BIEN Michèle a donné pouvoir à Monsieur CAILLET Patrick

Absent(s) : Monsieur LIBNER Jérôme, Madame GIRARD Marie-Sandrine

Excusé(s) : Monsieur LEGERON Vincent, Madame EVRARD Elisabeth, Monsieur LEMAITRE Thierry, Monsieur FRERE Fabrice, Monsieur MEEN Dominique, Monsieur PETORIN Patrick, Madame BIEN Michèle

Secrétaire de Séance : Madame Christiane BAILLY

Les travaux d'entretien au RMA sur les communes membres sont évalués à 196 tonnes réparties en 2 lots géographiques :

LOT N°1 - Communes : Beaulieu sous Parthenay, Clavé, la Boissière en Gâtine, Les Groseillers, Mazières en Gâtine, St Georges de Noisné, St Lin, St Marc La Lande, St-Pardoux-Soutiers, Verruyes, Vouhé, Champdeniers, Cours, La Chapelle-Bâton et St Christophe sur Roc

LOT N°2 - Communes : Ardin, Béceleuf, Coulonges sur l'Autize, Faye sur Ardin, Fenioux, Beugnon-Thireuil, Le Busseau, Puy-Hardy, Scillé, St-Laurs, St-Maixent de Beugné, St-Pompain, Pamplie, Surin, St-Ouenne, Xaintray
La dotation est fixée à 1 tonne / 4,7 km, soit 196 tonnes par an.
Le marché est passé tous les ans.

Il est proposé à l'assemblée de prévoir un budget prévisionnel de 200 000 € ttc

Vu le code de la commande publique
Vu les statuts de la Communauté de communes Val de Gâtine en vigueur
Vu la compétence Voirie d'intérêt communautaire
Vu la délibération du Conseil communautaire en date du 21 mars 2023 portant approbation du budget primitif 2023
Vu l'inscription budgétaire voirie - entretien à hauteur de 200 000€

Considérant les besoins d'entretien au RMA de la voirie en 2023

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire **DECIDE à l'unanimité :**
- D'accepter de lancer une consultation d'un marché selon la procédure adaptée pour 1 an
- D'autoriser M. le Président ou son représentant par délégation à signer tout document afférent.

Pour : 42 Contre : 0 Abstention : 0

La présente décision est suceptible de recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification.

Fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus.

Le secrétaire de séance
Christiane BAILLY

Emis le 21/03/2023
Publié le 24/03/2023
Transmis en sous-préfecture le

Le Président
Jean-Pierre RIMBEAU